

Bengladesh

Binota Moy Dhamal
Sanjeeb Drong

La majorité des 143,3 millions habitants est Bengali; les autochtones, appartenant à 45 groupes ethniques différents, sont environ 2,5 millions. Ils sont concentrés dans le nord et dans les Chittagong Hill Tracts au sud-est du pays. Dans cette dernière région, les autochtones sont connus sous le nom de Jumma en raison de leur pratique de l'essartage (agriculture avec rotation des parcelles et jachères) appelée *jum*. La Constitution ne reconnaît pas les autochtones qui sont considérés comme des "segments arriérés de la population".

Les autochtones demeurent les plus persécutés de toutes les minorités, affrontant des discriminations quant à leur religion, leur ethnicité, leur identité autochtone et leur statut socio-économique.

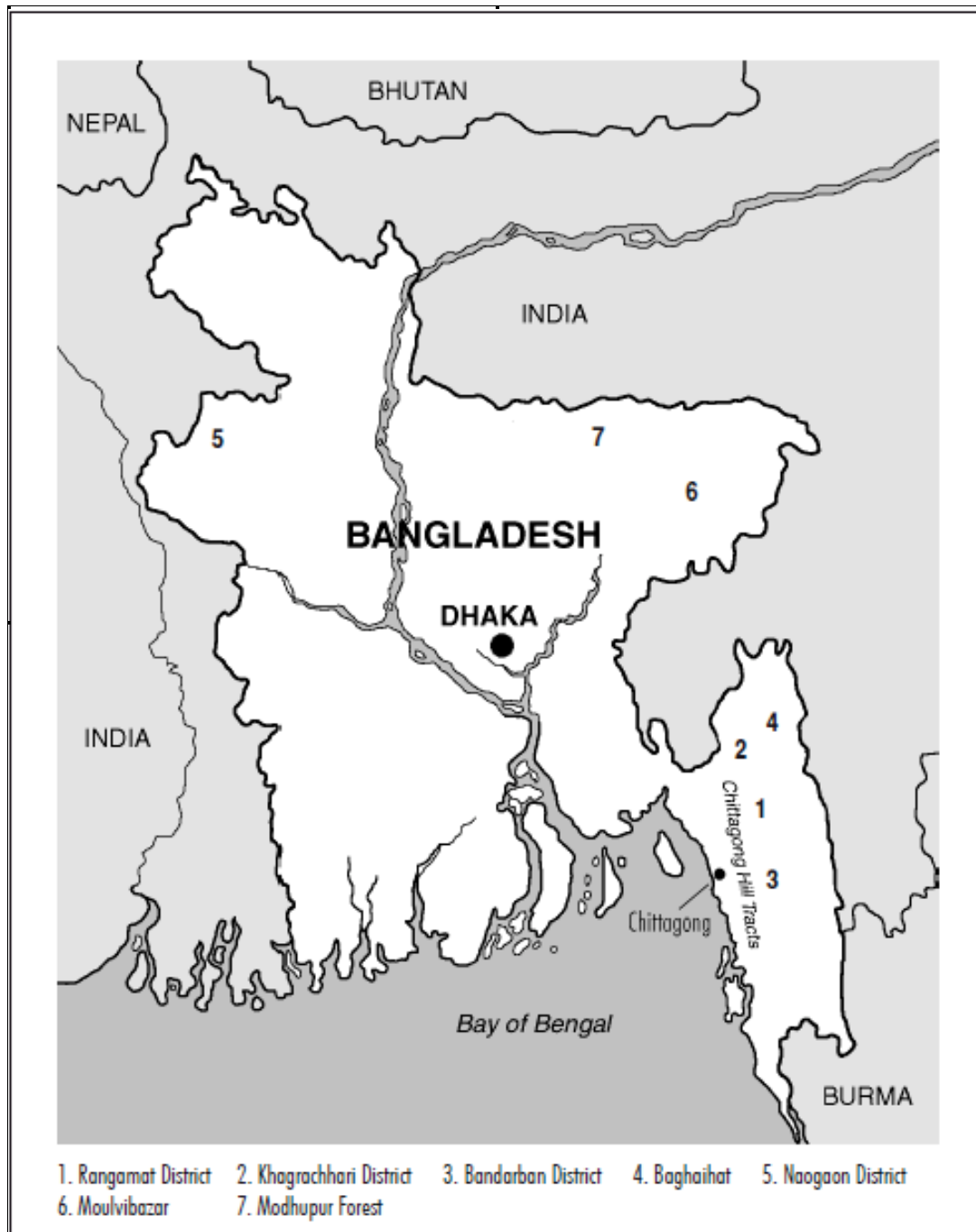
Dans les Chittagong Hill Tracts ils ont pris les armes pour défendre leurs droits. Une guerre civile de vingt-cinq ans s'est achevée, en décembre 1997, par un Accord de paix entre le gouvernement et le Parbattya Chattagram Jana Samhati Samiti (Parti du peuple uni) qui dirigeait le mouvement de résistance. L'Accord reconnaît les Chittagong Hill Tracts comme "terre tribale", jouissant d'un système de gouvernance traditionnel, reconnaît aussi le rôle des chefs et donne des fondements à l'autonomie autochtone.

Reconnaissance constitutionnelle

Le 2 février 2010, la Cour Suprême du Bangladesh a déclaré la Constitution (5ème amendement) de 1979 (1er acte de 1979) obsolète (*ultra vires*) et illégale, et donné des instructions au gouvernement du Bangladesh pour prendre des mesures législatives permettant de revenir à la Constitution d'origine de 1972. Le Premier Ministre, a, ensuite, annoncé la formation d'un « Comité parlementaire spécial pour la modification de la Constitution ». Aucun calendrier n'a été fixé pour ce processus de modification.

Le jugement de la Cour Suprême a relancé les exigences des peuples autochtones pour l'insertion de dispositions sur leur identité et leurs droits dans les modifications à venir et les leaders autochtones ont soumis une proposition au Comité spécial pour la reconnaissance des droits des peuples autochtones. Elle inclut la reconnaissance de l'existence, des identités, de la culture et des droits des peuples autochtones, fournissant la protection de leurs droits sur les terres collectives et traditionnelles, réservant des sièges

parlementaires pour leurs représentants, et maintenant le statut administratif des Chittatong Hills Tracts¹. Le Caucus parlementaire concernant les questions autochtones, formé en février, a également recommandé que le gouvernement reconnaisse les peuples autochtones dans la Constitution avec leurs identités, leurs cultures et leurs droits.



Cette réclamation de reconnaissance constitutionnelle a semble-t-il été bien accueillie et, lors d'une rencontre tenue à Dhaka en Octobre, le co-président du Comité de modification de la Constitution a déclaré « le

gouvernement est en faveur de la reconnaissance des peuples autochtones dans la Constitution. »

Politique d'Education Nationale

Le 31 mai, le gouvernement a approuvé la Politique d'Education Nationale de 2010, qui comprend un certain nombre de recommandations des peuples autochtones, notamment le développement des cultures et des langues de tous les petits groupes ethniques, incluant les peuples autochtones du pays. Les questions relatives aux enfants autochtones ont été insérées dans le chapitre concernant l'éducation primaire, spécifiant que des enseignants autochtones et des manuels seraient fournis pour que les enfants puissent étudier dans leur propre langue. Les communautés autochtones seront impliquées dans l'application de ces mesures, notamment pour l'écriture des manuels. La politique d'éducation fait également mention d'un soutien particulier à apporter aux enfants autochtones marginalisés par l'ouverture d'écoles primaires dans toutes les zones où ils vivent et qui n'en disposent pas encore. Un paragraphe fait par ailleurs mention de l'enseignement supérieur, précisant qu'un soutien spécial, des facilités de résidence et des bourses, seront mises en place pour soutenir eux qui souhaitent poursuivre leurs études.

Chittatong Hill Tracts (CHT) Mise en œuvre de l'Accord CHT

La mise en œuvre l'Accord est resté au point mort en 2010, ce qui signifie que peu de progrès substantiels ont été fait depuis la signature de l'Accord en 1997, notamment concernant la résolution des conflits fonciers, la réhabilitation des populations déplacées, la démilitarisation et la responsabilisation de l'administration civile locale. Le manque d'avancées entraîne naturellement une hausse du sentiment de frustration et de désillusion parmi les populations, aggravé par tous les développements ou initiatives allant à l'encontre de l'esprit de l'accord.

Toute l'année, plusieurs cas d'appropriation illégale des terres ont été rapportés, que ce soit par la force, la fraude, la manipulation ou l'arrivée de Bengalis des plaines, sans qu'aucune restriction n'ait été posée². L'autre cause de souci a été la décision annoncée par le président de la Commission des Terres du CHT, prise sans le consentement des membres autochtones de la Commission, d'effectuer une étude de cadastre avant que les conflits fonciers ne soient réglés et d'exiger que les plaintes soient soumises aux parties concernées. Cela a créé des appréhensions quant au fait que ceux qui occupent actuellement illégalement les territoires autochtones ne soient enregistrés comme les possesseurs, voire même les propriétaires, les individus déplacés et les

communautés perdraient alors leurs droits sur leurs terres ancestrales. Après des mois de protestation, le gouvernement a annoncé que l'enquête serait annulée et que les propriétaires des terres seraient déterminés avant que l'enquête n'ait lieu.

En juillet, les médias ont rapporté une proposition non officielle venue des Forces Armées du cabinet du Premier Ministre pour établir un Forum de Gestion Stratégique. Une forte représentation militaire et venue des bureaux de renseignements³ y siègerait, et ses responsabilités seraient de concevoir des initiatives intégrées, de mettre en place une politique et de produire un plan d'action pour toutes les questions relatives aux CHT, ainsi que la mise en œuvre de l'accord et la coordination de la loi et de l'ordre. Avec cette proposition, le Comité de mise en œuvre de l'accord CHT serait apparemment contourné ouvrant la voie à une plus grande supervision militaire dans les CHT. La proposition a ainsi rencontré une forte opposition de la part des peuples autochtones des CHT.

Le verdict de la Haute Cour sur l'Accord CHT et le Conseil Régional des CHT

Le 13 avril, la Haute Cour du Bangladesh a déclaré l'acte de création du Conseil Régional des CHT de 1998 inconstitutionnel et illégal car violant « le caractère sacré de l'État unitaire ». Dans son jugement, la Haute Cour déclare également que quelques sections de trois amendements de cet acte sont illégales et inconstitutionnelles, suivant un acte judiciaire déposé en 2000. Il inclut : la section qui établit que les colons Bengali doivent obtenir des certificats de résidence permanente du cercle des chefs dans les CHT, la section qui établit qu'un non autochtone ne peut voter au Conseil des élections sans avoir un titre d'accès valide à une terre, et les dispositions permettant la réservation de place de classe III et IV aux Conseils des peuples autochtones. Le gouvernement a déposé plus tard un recours allant à l'encontre de la décision et le jugement a été maintenu par la Division d'Appel de la Cour Suprême. La Haute Cour, a rejeté un autre mandat déposé en 2007, visant à déclarer l'accord CHT comme étant illégal.

Violations des droits de l'homme

Le type et le niveau de violations des droits à l'encontre des populations autochtones du CHT, rapporté dans *The Indigenous World* de l'an dernier, reste le même en 2010. La préoccupation essentielle porte sur l'escalade des tensions et des incidents violents entre autochtones et communautés installées dans les CHT. Un incident récent de violence intercommunale en février à Baghaihat et Khagrachhari, s'est achevé par l'incendie de près de 500 propriétés, la plupart

appartenant à des autochtones, et au moins trois personnes ont été tuées. De sérieuses allégations ont été portées suggérant que des membres de l'armée étaient directement impliqués dans les attaques de foyers autochtones⁵. Les organisations des droits de l'homme, locales, nationales et internationales ont appelé le gouvernement à mener rapidement une enquête indépendante et impartiale sur l'incident mais aucun mouvement n'a pour l'instant été fait dans ce sens.

Les territoires des plaines et les collines du nord Revendication pour une Commission des Terres

Les populations autochtones ont réclamé la formation d'une Commission des Terres indépendante dans la région des plaines. Le 7 août, un séminaire national était organisé conjointement par le Forum Adivasi du Bangladesh et l'Association pour la réforme et le développement des Terres. Plus de 300 représentants des ONG, de la société civile, des médias et des organisations autochtones y assistaient.

Expulsion des terres ancestrales

Le 23 septembre, près de 46 familles autochtones du village de Nakhoil Boarambari dans le district de Naogaoan, ont été attaquées par un groupe armé se réclamant du parti au pouvoir, la Ligue Awami, avec l'intention de s'emparer de la terre des victimes. Les auteurs ont pillés les biens de valeur. La police était informée mais quand elle est arrivée elle a refusé d'arrêter les auteurs. Selon les déclarations des témoins, elle a même aidé les auteurs à s'enfuir. Les victimes ont demandé plus tard l'aide de l'assistant du Superintendant de la police, qui est venu et a arrêté les deux auteurs, qui sont maintenant en prison. Les attaquants menacent en permanence les communautés autochtones pour leur faire quitter leurs terres.

Village Khasi attaqué

Le 19 mars, des populations autochtones ont formé une chaîne humaine à Sylhet pour protester contre la coupe continue de 4000 arbres au Khasia, Srimangal, à Moulvibazar. Des membres de différentes communautés ont participé à la chaîne, devant le monument de Central Shaheed Minar. Plus de 70 familles Khasi sont sous la menace d'une expulsion de leurs terres ancestrales, et leur mode de vie, dépendant de la plantation de bétel, sera complètement détruit.

La Haute Cour et la Forêt de Modhupur Sal

Les problèmes fonciers dans la forêt de Modhupur n'ont toujours pas été adressés au gouvernement. Des centaines de cas restent encore irrésolus. Le 16 mars, la Haute Cour a donné au gouvernement 4 semaines pour expliquer pourquoi il ne règle pas le droit des minorités ethniques, habitants de la forêt de Mpodhupur Sal, comme stipulé dans le Forest Act de 1927.

Le gouvernement devra également expliquer l'absence de réglementation sur les villages forestiers, comme requis par le Forest Act de 1927, et sur la régénération de la forêt en protégeant et plantant des arbres avec la participation des gens de la forêt, comme envisagé dans l'Acte.

La Cour a passé l'ordre après avoir entendu le mandat judiciaire déposé par l'Association environnementale des Juristes du Bangladesh, Joyenshahi Adivasi Unnayan Parishad et Jatiya Adivasi Parishad.

Notes

1 Kapaeeng Foundation: Human Rights Report 2009-2010 dans Indigenous Peoples in Bangladesh.

2 Ibid.

3 Il a été proposé qu'il y ait des représentants des Forces Armées, des Services de la Sécurité Nationale, de la Direction Générale des Services Secrets, du Quartier Général de l'Armée et des représentants de haut rang de 24ème division d'infanterie, stationné dans la plus grande zone de Chittatong.

4 Kapaeeng Foundation: Human Rights Report 2009-2010 on Indigenous Peoples in Bangladesh.

5 Voir Chittagong Hill Tracts Commission: Memo to the Prime Minister on the Baghaihat/Khagrachhari Incidents and Activities of the Land Commission - <http://www.chtcommission.org/wp-content/uploads/2008/11/CHTC-MemoToPM-28June2010.pdf>

Binota Moy Dhamal est Jumma de Tripura dans les Chittatong Hills Tracts et un activiste du mouvement pour les droits et la reconnaissance des peuples autochtones au Bangladesh. Il travaille actuellement comme coordinateur du programme pour le Pacte des Peuples Autochtones d'Asie (AIPP) (bdtripura@gmail.com)

Sanjeeb Drong est Garo du nord du Bangladesh. Il est chroniqueur et journaliste indépendant, actuellement éditeur pour le magazine autochtone Solidarity. Il a publié plus de 400 articles et 4 ouvrages sur les questions autochtones (sdrong@bangla.net).

Source : IWGIA, *The Indigenous World 2011*
Traduction pour le GITPA par Claire Levacher